

Mesures pratiques : Visites et entretiens avec des adultes et des enfants

Les agents·es SSRTE effectuent des visites d'identification dans les ménages et les plantations afin d'identifier les cas de travail des enfants et les enfants en situation de risque. Ils effectuent ensuite des visites de suivi auprès des enfants qui ont été identifiés comme étant victimes de travail des enfants ou exposés à ce risque, jusqu'à ce qu'ils ne soient plus concernés par ce problème. Les agents·es SSRTE doivent tenir compte des éléments suivants lors de la planification et de la préparation de leurs visites, ainsi que pendant les visites et les entretiens avec les producteurs et productrices.

Planification et préparation des visites

- ✓ **Programmer les visites aux ménages à l'avance.** Annoncer aux ménages une visite au moins trois jours à l'avance permet aux tuteurs et tutrices et aux enfants d'être disponibles et d'y prendre part comme il se doit. L'annonce d'une visite préserve la transparence et permet de gagner la confiance de la communauté.
- ✓ **Prévoir des visites inopinées d'exploitations agricoles.** Bien que les visites aux ménages doivent être programmées, les visites dans les exploitations agricoles doivent être inattendues, notamment lorsqu'il faut observer de manière directe les activités agricoles et identifier d'éventuels cas de travail d'enfants qui n'étaient pas présents lors de visites aux ménages.
- ✓ **Tenir compte de l'emploi du temps des tuteurs et tutrices et des enfants.** Planifier les visites en dehors des heures de travaux agricoles ou de cours pour garantir une véritable participation des tuteurs et tutrices et des enfants. Les agents·es SSRTE doivent également consacrer assez de temps à chaque visite, sachant que les entretiens et discussions peuvent parfois prendre plus de temps que prévu.
- ✓ **Avant toute nouvelle visite, passer en revue les informations des visites précédentes.** S'ils sont disponibles, il convient de consulter les dossiers de suivi du ménage ou de l'enfant pour permettre une discussion plus personnelle et plus pertinente durant la visite.

Visites aux ménages et aux exploitations agricoles

- ✓ **Présentation du SSRTE et de l'objet de la visite.** Les agents·es SSRTE doivent commencer chaque visite en expliquant clairement leur rôle, le but du SSRTE et les raisons de leur visite. Même si un ménage a déjà reçu une visite d'identification, peut-être que les producteurs·trices, tuteurs et tutrices et les enfants auront oublié ou ne comprendront pas les objectifs de la visite. Il convient d'expliquer le SSRTE, ses objectifs et la manière dont il contribue à la protection des enfants dans un langage simple, accessible et adapté aux adultes et aux enfants. Des supports visuels peuvent s'avérer utiles (brochures illustrées, courtes vidéos, blocs de conférence ou cartes imprimées) pour expliquer les principaux concepts. Avec les enfants, utilisez des mots qu'ils sont certains de comprendre et des méthodes de communication adaptées. L'ICI élabore actuellement un petit dépliant qui explique le SSRTE, le consentement et la sauvegarde des enfants dans des termes simples et accessibles. Cette ressource servira d'outil pratique aux agents·es SSRTE, car elle les aidera à donner des explications lors des visites. Elle sera disponible d'ici à la fin de l'année 2025.
- ✓ **Sensibilisation.** Une visite est également l'occasion d'organiser une séance de sensibilisation pour les tuteurs et tutrices et les enfants. Cette séance peut aborder la consolidation des bonnes pratiques (p. ex. assiduité scolaire) ou expliquer les risques du travail des enfants et encourager les comportements protecteurs de la part des tuteurs et tutrices. Adapter les messages et le contenu de la séance de

sensibilisation à la situation du ménage ou de l'exploitation agricole, par exemple en tenant compte de l'âge et du genre des enfants dans les exemples fournis.

- ✓ **Adapter la visite à la situation de l'enfant et au soutien qu'il reçoit.** Cela permet d'insister sur le lien entre l'assistance reçue et les comportements qu'elle encourage. Par exemple, si un enfant reçoit un kit scolaire, les agents·es SSRTE doivent souligner l'importance de l'éducation durant la visite de suivi et poser des questions sur la fréquentation scolaire de l'enfant.

Interviewer les adultes et les enfants

- ✓ **Expliquer le but de l'entretien.** Les adultes comme les enfants doivent recevoir des explications claires et simples de la part des personnes qui leur rendent visite et connaître les raisons pour lesquelles ils ou elles sont interviewés·es. Insister sur le fait qu'il s'agit de la première étape d'un long processus visant à améliorer le bien-être des enfants et à leur donner davantage d'opportunités d'avenir en luttant contre le travail des enfants. Clarifier l'objet de l'entretien est une manière de comprendre la situation afin de proposer un soutien, d'améliorer le bien-être des enfants et d'aider à prendre des décisions qui protègent mieux les enfants.
- ✓ **Obtenir le consentement.** Un consentement éclairé doit être obtenu avant de collecter des données personnelles, conformément à la réglementation sur la protection des données. Les enfants et les adultes doivent savoir qu'ils peuvent, à tout moment et s'ils le souhaitent, mettre un terme à l'entretien et retirer leur consentement ultérieurement. Les agents·es SSRTE doivent expliquer clairement aux adultes et aux enfants comment retirer leur consentement.
- ✓ **Choisir un lieu adapté.** Choisir un espace assez privé pour assurer la confidentialité, mais tout de même assez visible pour garantir la sécurité de tous et toutes, notamment au moment d'interviewer des enfants. Les enfants doivent être interviewés individuellement, en l'absence des tuteurs et tutrices, pour s'assurer que leurs réponses ne sont pas influencées, sans pour autant être totalement seuls avec des agents·es SSRTE. L'entretien doit se dérouler en présence des tuteurs ou tutrices sans qu'ils ou elles participent directement à la conversation, de sorte que l'enfant se sente en sécurité, mais dans le respect de sa vie privée.
- ✓ **Utiliser des techniques d'entretien centrées sur l'enfant** pour recueillir des informations précises dans un langage approprié et poser des questions adaptées à l'âge de l'enfant. Utiliser des outils comme des illustrations, des calendriers ou des cartes pour qu'ils se souviennent des informations et assimilent des concepts compliqués.
- ✓ **Utiliser un ton neutre et éviter de lire les propositions de réponses trop vite.** Donner du temps à l'enfant pour répondre avec ses mots à lui avant de lire des propositions de réponses. Cela évite de l'influencer et de le juger, et l'enfant est ainsi encouragé à répondre en totale honnêteté.
- ✓ **Laisser les choses se faire naturellement.** Les conversations, surtout avec les enfants, suivent rarement l'ordre préconisé par le questionnaire. Si un enfant est à l'aise pour parler d'un sujet, il vaut mieux l'encourager à poursuivre et prendre des notes, plutôt que suivre strictement l'ordre des questions